



17 novembre 2015

(15-6092)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

Corrigendum

La communication ci-après, reçue le 16 novembre 2015, est distribuée à la demande de la délégation du Kenya.

Prière de noter que le contenu de la notification G/TBT/N/KEN/452 est identique à celui de la notification G/TBT/N/KEN/112/Rev.1. Par conséquent, la notification G/TBT/N/KEN/452 est nulle et non avenue.
